

SELARL LAMANDIN ROCHE THUET
Commissaires de Justice Associés
Antoine LAMANDIN- Jeremy ROCHE & Fanny THUET
70 Avenue Victor Hugo – BP 20134
93303 AUBERVILLIERS CEDEX
Tel : 01 48 33 43 14
Fax : 01 48 33 52 37
Email : lrt-huissiers93@orange.fr
Site : www.lrt-huissiers.fr

SECOND ORIGINAL

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION



L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

ET LE

SEPT SEPTEMBRE

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RÉSIDENCE LES ORMES à AULNAY SOUS BOIS (93600),
représenté par son syndic en exercice, le Cabinet EVAM GID exerçant sous le nom commercial "CITYA
EVAM-GID", Société par actions simplifiée à associé unique immatriculée au Registre du Commerce
et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 390 720 498 dont le siège social est situé au 17/19 Rue
Jean Charcot à Aulnay-sous-Bois (93600),
Agissant poursuites et diligences de son Président en exerce domicilié es qualité audit siège

Ayant pour avocat :

Maitre Valérie GARCON
Membre de la SCP W2G
Avocat au barreau de Bobigny
21, avenue du Général de Gaulle 93110 ROSNY SOUS BOIS

AGISSANT EN VERTU DE :

De l'expédition en forme exécutoire d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal de Proximité
d'Aulnay-sous-Bois en date du 03 avril 2022



AUX FIN DE DRESSER :

Un procès-verbal de description

DES BIENS ET DROITS CI APRES INDIQUES :

Sur la commune d'Aulnay-sous-Bois (93)
9, rue Rembrandt

Un pavillon à usage d'habitation composant le lot de copropriété n° 229 et les 410/100420èmes des parties communes générales de l'immeuble

Cadastré section DS 20 DT 133 DT 135 DS 137

Règlement de copropriété contenant état descriptif de division suivant acte de Maître JOUVION, notaire à Paris, du 10 juin 1975, publié au 3^e bureau du Service de la Publicité Foncière de Bobigny le 3 juillet 1975, volume 1628 n°4

Modifié par Maître DAUNA, notaire à Dammariville-en-Goële, le 22 août 1991, publié le 21 octobre 1991, volume 1991P n° 5369

Etat descriptif de division modifié par acte de la SCP MAILLOT, notaire à Aulnay-sous-Bois du 24 février 2009, publié le 17 avril 2009, volume 2009P n°1551

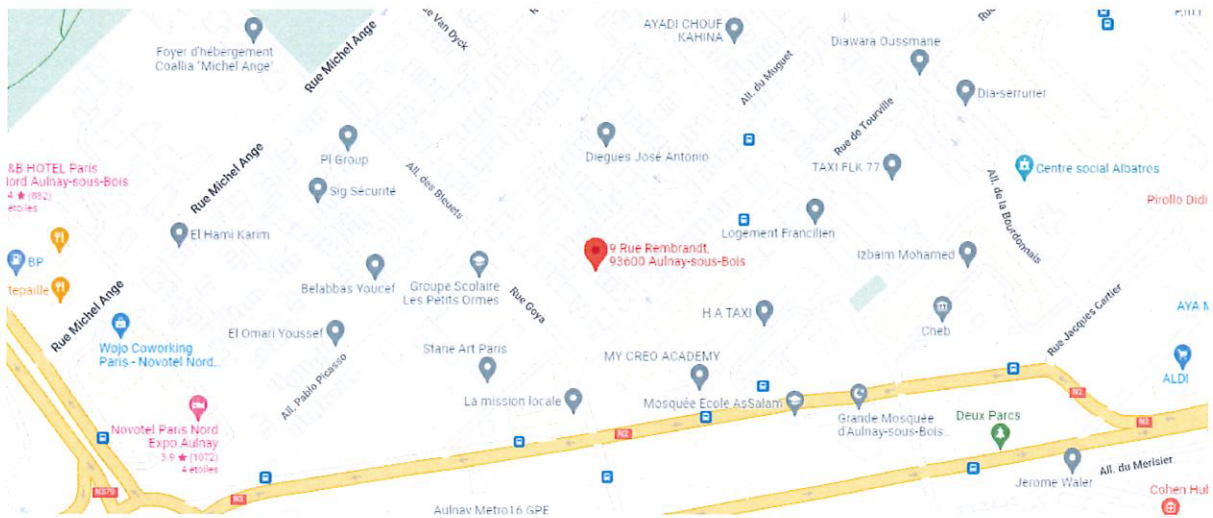
APPARTENANT A :



C'EST POURQUOI DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION,

Je, Jérémy ROCHE, Commissaire de Justice Associé au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée LAMANDIN ROCHE THUET, à la résidence d'Aubervilliers (93300) sise 70 Avenue Victor Hugo, successeurs de la SELARL VAUGOIS RODRIGUES.

Me suis rendu et transporté ce jour le 07 septembre 2022, au 9, rue Rembrandt 93600 AULNAY-SOUS-BOIS



Où là étant à 10h00

En présence d'un diagnostiqueur

J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS DONT TENEUR SUIT :

1- CONDITIONS D'OCCUPATION :

Le logement n'est pas loué.

2- DESCRIPTION DU BIEN IMMOBILIER SAISI OBJET DE LA PROCÉDURE :

Il s'agit d'un pavillon pourvu d'un box donnant directement sur la voie de circulation.



EXTERIEURS

Le portillon donne sur une petite cour intérieure desservant une allée pavée en partie gauche.

En partie droite, je note une zone de verdure.



Au bout de la zone pavée, il existe une porte métallique donnant sur une cour intérieure dont le sol est recouvert de pavés similaires à ceux précédemment évoqués dans la cour.

La cour est murée et sans vis-à-vis.

